



CONSEIL DES USAGERS DU VELO

Développer le vélo pour tous
et dans tous les territoires

Vendredi 22 septembre 2023,
Préfecture de région LYON



Contexte Annonéen

Annonay, ville moyenne de 17 000 habitants au cœur d'une agglomération de 50 000 habitants.

Un territoire rural marqué par une **forte prédominance des déplacements en voiture** : En 2019, **part modale du vélo inférieur à 1% contre 88 % pour la voiture.**

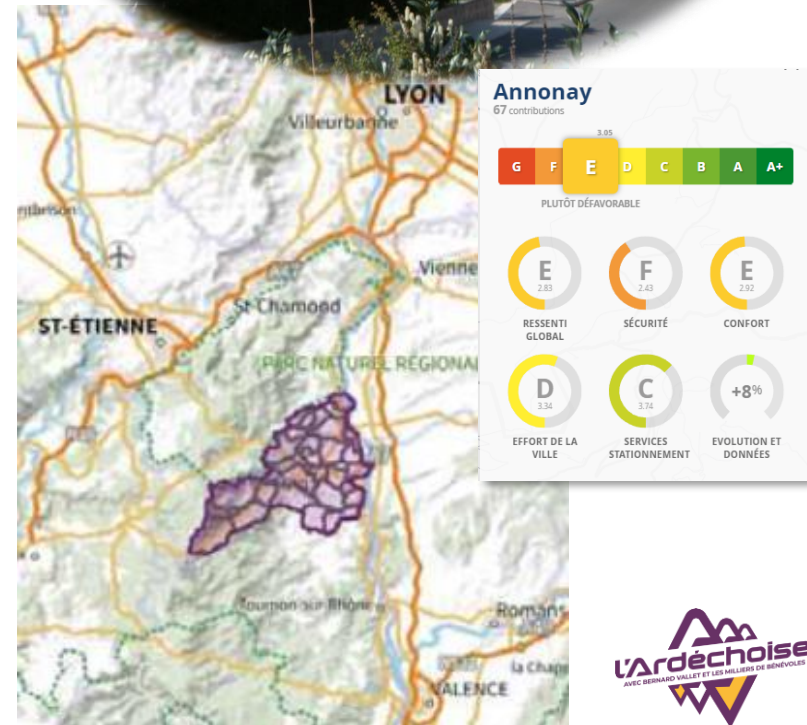
Annonay notée **E au Baromètre des villes cyclables.**

Un territoire avec un **relief très marqué** et une association du vélo avec la pratique sportive.

Des attentes des habitants pour une **voirie partagée et une ville plus apaisée.**

Des habitants voulant s'impliquer dans les décisions locales (**démocratie horizontale**).

Une révolution technologique avec le boom des ventes de **VAE Vélos à Assistance Electrique**.
(accompagnée de primes de 150 ou 300€ par l'Agglo)



Genèse du Conseil des Usagers du Vélo

Instance créée lors du 1^e Conseil Municipal de sept. 2020,

« Conseil des usagers du vélo est la première expérience de démocratie participative de la municipalité »

En 2023 => **57 membres** composés d'habitants (différents quartiers), d'élus et d'agents

Le conseil se réunit tous les 2-3 mois pour aborder :

- Infrastructures cyclables (stationnement + discontinuité)
- Animations
- Communication

Il est ouvert depuis fin 2022, à l'ensemble des habitants d'Annonay Rhône Agglo



Appel à candidature
Conseil des usagers Vélo

Vous souhaitez vous impliquer dans le développement du vélo à Annonay ?
Rejoignez le Conseil des usagers vélo !

QUI PEUT POSTULER ?

Vous habitez Annonay et êtes cycliste débutant ou usager du vélo au quotidien ? Votre avis nous intéresse !

QUEL SERA VOTRE RÔLE ?

Donner votre avis sur :

- les aménagements et équipements futurs : pistes cyclables, balisage, arceaux vélo, etc.
- les services et actions à développer : location de vélo, actions de promotion du vélo, etc.

QUI COMPOSERA CE CONSEIL ?

Il sera composé de 20 personnes : 11 usagers, 6 élus de la Ville d'Annonay et 3 agents des services de la Ville d'Annonay et d'Annonay Rhône Agglo.

A QUELLE FRÉQUENCE CE CONSEIL VA T'IL SE RÉUNIR ?

Il se réunira en moyenne une fois tous les deux mois, en soirée. Une première rencontre est prévue avant la fin de l'année 2020.

Plus d'informations sur annonay.fr

Formulaire de candidature

Merci de déposer votre formulaire à l'accueil de l'Hôtel de Ville (2 rue de l'Hôtel de Ville - Annonay).
Date limite de candidature : **vendredi 6 novembre 2020**

Nom :
Prénom :
Age : Homme Femme
Adresse :
Téléphone :
E-mail :

Activités : lycéens, étudiants
 actif (commerçants, salariés, indépendants)
 sans activité
 retraite
 autre :

autres informations que vous souhaitez partager vous concernant :

QUELLE EST VOTRE PRATIQUE DU VÉLO ?

Type d'usage :
 trajets domicile-travail ou lieu d'étude
 trajets pour aller pratiquer des activités de loisirs, sociales, etc.
 trajets pour accompagner d'autres personnes (enfants à l'école, etc.)
 activité sportive (cyclisme, trail, VTT, etc.)
 autre :

Fréquence d'utilisation :
 1 à plusieurs fois par jour
 1 à plusieurs fois par semaine
 1 à plusieurs fois par mois
 1 à plusieurs fois par an
 ne l'utilise pas à ce jour mais aimerait l'utiliser
 autre :

autres informations que vous souhaitez partager concernant votre pratique du vélo :

QUELLES SONT VOS MOTIVATIONS POUR REJOINDRE LE CONSEIL DES USAGERS VÉLO ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



Consultation et analyse des usagers

- Etudes sur le stationnement

4 visites en roulant et 2 ateliers cartographiques

155 nouveaux arceaux + 6 boîtes + 4 abris



- Participation au **Schéma Directeur des Mobilités Actives** (2021-2022) ;

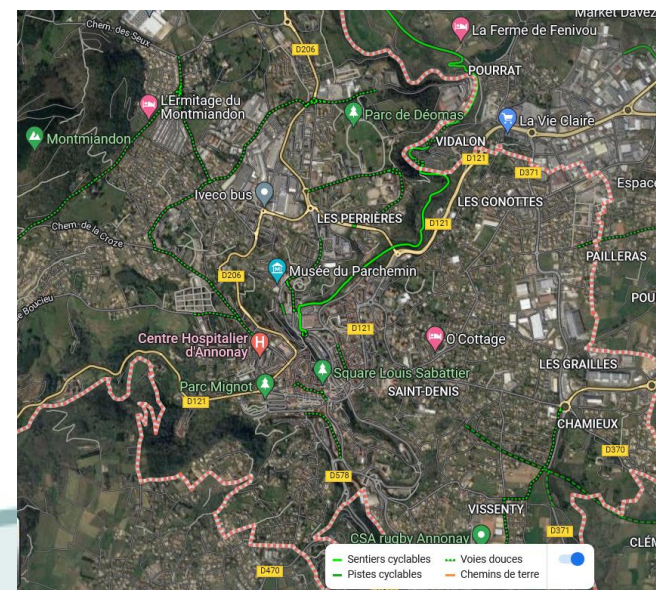
- **Instance consultative** lors des projets de requalification de voirie et permanente pour la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité

- **Double-Sens Cyclable** : 4 visites en roulant + 2 ateliers cartographiques

26 voies ouvertes aux cyclistes en 2023 (soit environ 8 km)

Aménagements cyclables réalisés depuis 2020

- Voie verte : 0.8 km
- CVCB (chaucidou) : 6.1 km
- Bande cyclable : 1.5 km



Animations

- En sept. 2021, **création de la 1^{ère} Journée Vélo** sur la ville d'Annonay
- **Organisation de deux véloparades / an** (*Semaine d'Information sur la Santé Mentale + La Via Fluvia en Fête : 120 participants*) ;
- **Promotion de la pratique cyclable à travers des stands événementiels lors (estimation publics sensibilisés : 1500 personnes) :**
 - Fête de la Science : *Atelier « Tous en selle »*
 - Ciné-Débat « *Together we Cycle* »
 - Semaine d'Information sur la Santé Mentale (*en partenariat avec les établissements hospitaliers + ADAPEI : véloparade*)
 - Village de l'été (*jeune public : initiation draisienne, atelier dessin*)



Communication

Relais des actions dans la presse locale
19 publications dédiées sur les réseaux
(Ville d'Annonay et ARA)

Estimation à 7000 clics sur les pages internet
(Ville d'Annonay et ARA)



ANNONAY

Les premiers tours de roue du plan vélo de la Ville

Lundi 28 septembre, le conseil municipal a donné les deux premiers coups de pédale de son plan vélo. Il a validé la création d'un conseil des usagers du vélo et confié le soin à une association (contre 8 000 € dont 50 % pris en charge par la Banque des territoires) d'élaborer une feuille de route concernant les modes de déplacements dits doux, de l'étude à l'expérimentation.

C'est Frédéric Gondrand, conseiller municipal délégué à la mobilité et aux déplacements doux, qui a fait les présentations avec le conseil des usagers. Sur le fond, « ce sera une instance de travail consultative en charge de faire un diagnostic de la situation actuelle, de faire des propositions d'aménagement et de services aux usagers du vélo ». Sur la forme, « il sera composé de 20 personnes (6 élus, 3 agents et



À Annonay, la Via Fluvia est l'une des rares voies où le vélo a toute sa place. Photo Le DI/Archives

11 usagers qui se réuniront tous les deux mois en soirée ». Un appel à candidature sera réalisé dès le 1^{er} octobre à travers un questionnaire. « C'est une très bonne idée », a adoubé Denis Neime (EELV/opposition) qui serait

allé plus loin avec la création d'une commission extra-municipale sur ce thème pour toucher plus de monde. Il s'agit de « la première brique d'un projet global sur la mobilité », a souligné la première adjointe Maryanne Bourdin, qui précé-

de que « ce conseil des usagers est voué à évoluer ».

Faut-il confier une étude à des non Annonécens ?

Le second point concernant les expérimentations sur les modes de déplacements doux a lui aussi été présenté par Frédéric Gondrand : « La délibération acte le principe de faire appel à l'association Via Romana dans la mise en place d'aménagements éphémères et d'animations ludiques temporaires. Cet accompagnement se déroulera en plusieurs phases (étude, construction et installation des aménagements puis mesure des impacts) ». Cette expérimentation se déroulerait plutôt au printemps, saison plus douce pour les déplacements doux. Avec les techniciens qu'on a, à la Ville d'Annonay, on n'a pas besoin d'une association qui nous sui-

vi six mois puis qui nous lâche », considère Denis Neime. Pascal Pailha (au nom du groupe d'opposition de la droite annonécenne) après avoir souligné « ne pas être hostile au projet » dit être contre l'appui de cette association. « Pourquoi ne pas mettre en place d'une véritable instance consultative avec les différents acteurs locaux (associations sportives, élus...) et faire confiance aux services de la Ville pour réaliser ce projet ? ». Maryanne Bourdin défend et confirme le projet de la majorité : « La politique vélo (en ville) jusque-là n'existe pas et non, nous n'avons pas assez d'expertise pour développer cette politique. Il va y avoir sur site une formation des agents de placements doux. Avec les techniciens qu'on a, à la Ville d'Annonay, on n'a pas besoin d'une association qui nous sui-

E.G.

Le Conseil des usagers vélo prépare la Journée Via Fluvia

Le Conseil des usagers du vélo d'Annonay a été créé le 28 septembre 2020. Il est composé de 20 personnes (6 élus et 14 usagers). Il a pour mission de préparer la Journée Via Fluvia le 23 mai.

Le conseil des usagers du vélo d'Annonay a été créé le 28 septembre 2020. Il est composé de 20 personnes (6 élus et 14 usagers). Il a pour mission de préparer la Journée Via Fluvia le 23 mai.



Préps pour la Journée Via Fluvia.

Le 23 mai ce sera la fête du vélo

Voilà la bonne nouvelle : le conseil des usagers du vélo d'Annonay a décidé de mettre à l'agenda le 23 mai la Journée Via Fluvia. Cette journée sera l'occasion de faire un tour de ville à vélo, de découvrir les services de la Ville et de rencontrer les usagers du vélo. Le conseil des usagers du vélo d'Annonay a été créé le 28 septembre 2020. Il est composé de 20 personnes (6 élus et 14 usagers). Il a pour mission de préparer la Journée Via Fluvia le 23 mai.

Le conseil des usagers du vélo d'Annonay a été créé le 28 septembre 2020. Il est composé de 20 personnes (6 élus et 14 usagers). Il a pour mission de préparer la Journée Via Fluvia le 23 mai.

Des avancées pour les cyclistes

ANNONAY Le conseil des usagers du vélo de la ville d'Annonay a bien travaillé en quatre mois avec des premiers aménagements qui voient le jour.

Le conseil des usagers du vélo d'Annonay a été lancé à la fin de l'année 2020, avec comme objectif de promouvoir les mobilités douces. Depuis janvier, des groupes de travail thématiques associent des habitants qui avaient postulé à l'appel à candidature, ainsi que des élus et des agents, ont été mis en place. Au total, une quarantaine de personnes sont engagées.

CINQ BOX VONT ENTRER EN SERVICE

Ils ont travaillé sur les aménagements et le mobilier urbain en faveur du vélo et leur planification. Pour cela, ils ont sillonné la ville afin de faire un état des lieux des stationnements existant et voir là où il en manque. Resultat : la pose de nouveaux



Des arceaux à vélo vont être installés à côté du stade de Visenty pour compléter les râteliers existants, pas assez sécurisés. Photo: M.Mascher

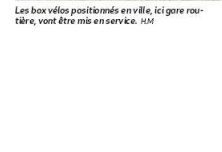


Les box vélos positionnés en ville, ici gare routière, vont être mis en service. M.M

arceaux a commencé et des box à vélos ont été installés : quatre à la gare routière et un place des coedellers. Ces box, qui contiennent deux vélos chacun, permettent de mettre son vélo à l'abri avec son sac de course, et se ferment avec notre cadenas vélo. Attention : il est interdit d'y stationner plus de 48 heures!

DES ZONES 20 KM/H VONT ÊTRE CRÉÉES DANS LE CENTRE ANCIEN

Les pistes cyclables sont également à l'étude. La liaison de la Via Fluvia, qui s'arrête devant Super



Les pistes cyclables sont également à l'étude. La liaison de la Via Fluvia, qui s'arrête devant Super

U, va être relancé, en cours d'année ; à l'ancienne voie ferrée au niveau de Vernoc. La rue Emile Bouchon, en cours de rénovation, va inclure les déplacements doux. Et dans les rues étroites du centre ancien, des zones 20 km/h, avec piétons et cyclistes prioritaires, vont être créées. Dans tous les travaux de voirie, les techniciens de la ville travaillent désormais avec le conseil des usagers. Une équipe travaille sur la cartographie pour intégrer l'ensemble des circuits sécurisés et les emplacements de stationnement. Ils planifient également sur un état des lieux des services de location et ateliers de réparations vélo. Des opérations de communication sont prévues. Plus d'information : velo@annonay.fr.

L'hebdo de l'Ardèche
Janv 21 Janvier 2021 - n° 986

TERRE VIVAROISE
L'ARABISTE Jean-Paul Vallon vante sa nouvelle façon de travailler
TOURNOON SUR RHÔNE Les astuces du centre socioculturel pour garder le lien
NOTRE SÉRIE Les trésors des Archives

ANNONAY
Quelle place pour le vélo en ville ?

PORTES OUVERTES
AGROTECH
samedi 23 janvier 2021 9h - 16h
samedi 20 mars 2021 9h - 13h
centre du Savet - 07 100 ANNONAY
75 23 02 54 - annonay@agrotech.fr
www.agrotech.fr

NT-JEAN-DE-MUZOLS
s'opère

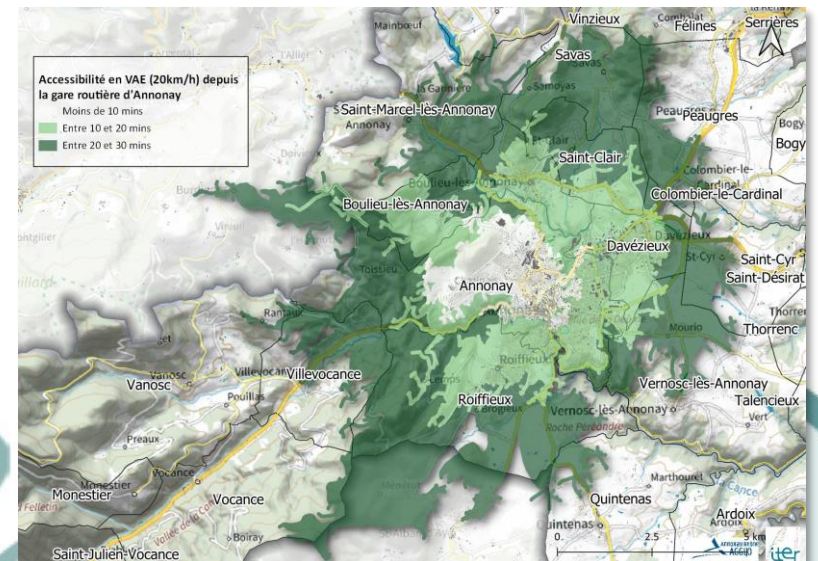
Du côté d'être cycliste à Annonay ! La ville ne dispose d'aucune piste cyclable et de très peu d'aménagements destinés aux deuxroues.

Points d'amélioration

- Représente un investissement moyen humain et financier important pour la collectivité avec un budget dédié ;
- Manque d'autonomie de l'instance, qui dépend de 3 animateurs : 2 élus + 1 agent
- Entité portée par l'équipe municipale; quid de la continuité après 2026 ?

Perspectives

- Poursuite des actions communes (projet de Guide des Aménagements Cyclables + Recensement de voie de circulation, adaptée en statut voie verte)
- Devenir sous un format associatif ?



Merci de votre écoute

Interlocuteurs :

Frédéric GONDRAND,

Conseiller municipal délégué aux mobilités et déplacements doux

Ville d'Annonay et Annonay Rhône Agglo

frederic.gondrand@annonay.fr

Victor GIRIN-CONTAMIN,

Chargé de mission mobilités actives,

Annonay Rhône Agglo

victor.girin-contamin@annonayrhoneagglo.fr



Ville
d'Annonay

